

CFA Agricole des Deux-Sèvres



Brevet Technicien Supérieur Agricole Métier du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement

Formation en 2 ans par Apprentissage

Votre Projet / Votre Profil

- ⇒ Vous êtes motivés par le milieu de la production horticole, dans le respect des règles agroécologiques mises en œuvre.
- ⇒ Vous avez la volonté de travailler à la promotion et au développement de la floriculture, du maraîchage, de l'arboriculture ou de la pépinière.
- ⇒ Vous êtes intéressé par les nombreux débouchés existant dans ce secteur professionnel porteur d'emplois.



Activités du métier

Les titulaires du diplôme ont accès à une grande diversité d'emplois dans les différentes filières, dans les domaines de la production et de l'accompagnement technique. Leur polyvalence et leur connaissance de la conduite des processus de production permet d'accéder à des postes de technicien au sein de diverses organisations : entreprise de production, coopérative, groupement professionnel, chambre d'agriculture, instituts techniques, entreprise du conseil et du négoce ... Les postes accessibles recouvrent la maîtrise technique des activités de conduite d'une production végétale spécialisée en pleine terre ou en milieu « contrôlé », et la capacité à encadrer du personnel.

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme est capable d'exercer son activité en position de chef de culture ou second d'entreprise d'une ou des unité(s) de production en milieu rural, péri urbain ou urbain, ou technicien de culture dans une station de recherche ou expérimentale, une structure d'appui conseil aux producteurs, un service de collectivité territoriale, une association d'insertion, voire en émergence, des structures en charge de développement d'agricultures urbaines.

Objectifs regroupés en blocs de compétences :

S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui, Construire son projet personnel et professionnel, Communiquer dans des situations et des contextes variés, Conduire des systèmes de culture spécialisée, Conduire des milieux de systèmes de culture spécialisée, Organiser le travail dans le système de production, Proposer un pilotage stratégique du système de production, Accompagner au changement.

Contenu de formation

- Se saisir des enjeux de la réalité socio-économique, Se situer dans des questions de société.
- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire, S'insérer dans un environnement professionnel.
- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public, Communiquer en langue étrangère, Communiquer avec des moyens adaptés.
- Proposer un système de culture spécialisée dans un système de production, Assurer la coordination d'interventions techniques pour conduire un ou des systèmes de culture spécialisée en sécurité, Ajuster la conduite des itinéraires techniques dans un système de culture spécialisée en sécurité.

CFA Agricole des Deux-Sèvres
79500 MELLE

Tel : 05 49 27 24 44

cfa.deux-sevres@educagri.fr

www.terres-et-paysages.fr

Les +++

- Organiser l'environnement de production d'un milieu, Gérer un milieu en fonction des itinéraires techniques retenus en sécurité, Assurer des opérations de suivi, et de maintenance des matériels, équipements en sécurité.
- Gérer des équipes de travail, Mettre en œuvre la démarche qualité, Sécurité et Environnement de l'entreprise.
- S'approprier la cohérence du fonctionnement du système de production.
- Décliner un plan d'actions en faveur du changement technique, Produire des références, Élaborer des réponses dans le cadre de l'accompagnement.

Spécificités de notre formation

- **Les Enseignements d'Initiative Locale (EIL) :** " Autour de l'Agriculture Urbaine ". Dans un contexte de recherche de productions locales et de circuits courts, l'établissement propose aux apprentis un module de formation pour leur permettre d'acquérir des compétences sur cette nouvelle dynamique.
- **L'exploitation comme support pédagogique :** Le Potager de Chantemerle, l'entreprise maraîchère associée à l'établissement, est le support d'activités pratiques pour les apprentis.

Organisation de la formation

Admission et adaptation

- Accessible aux personnes âgées de 16 à 30 ans (pas de limite d'âge si personne en situation de handicap).
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac, Bac Pro...) minimum.
- Conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur choisi (Maraîchage, Horticulture,...). Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation. Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

Durée et déroulé de la formation

Il s'agit d'une formation basée sur le principe de **l'alternance** en centre de formation et en entreprise :

- Durée de la formation en apprentissage : 2 ans
- Centre de formation : 23h par semaine du lundi matin au mercredi soir sur 33 semaines par an
- Entreprise: les jeudi et vendredi et les semaines restantes (sur la base des 35h semaine également)

Obtention du diplôme

Diplôme de niveau 5 obtenu par l'acquisition d'un ensemble de blocs de compétences validés par des **Contrôle en Cours de Formation** proposées par les formateurs du centre, et des **Épreuves Terminales** pratiques, écrites et orales. Accessible aussi par VAE.

Coût de la formation : 10160€ / an

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO. Des aides sont mobilisables selon les statuts (repas, logement, permis, mobilité et aides aux équipements).

Après la formation

Poursuite d'études: Licence Professionnelle, Écoles d'ingénieurs
Vie active : Salariat, installation

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration :

- Tarif pension: 57,40 € la semaine (4 nuits).
- Tarif ½ pension : 15 € la semaine.
- Prise en charge partielle par les OPCO.

Financements

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...).

